



Rapport sur le développement durable 2022

Sommaire

1. Introduction	3
1.1 Avant-propos.....	3
1.2 But du rapport	3
2. Fortune totale	4
2.1 Vue d'ensemble de la durabilité selon la notation MSCI	4
3. Titres	6
3.1 Investissements selon la notation ESG de MSCI et l'approche best-in-class	7
3.2 Exclusions et controverses	7
3.4 Intensité carbone.....	8
4. Immeubles	9
4.1 Impact climatique des immeubles en propriété directe.....	9
4.2 Placements immobiliers indirects.....	10
5. Placements alternatifs	10
6. Engagement	11
6.1 Exercice des droits de vote des actionnaires	11
7. Conclusions et autres mesures	11
8. Partenaires	11

Table des illustrations

Illustration 1: Les 17 objectifs de développement durable de l'ONU.....	3
Illustration 2: Couverture ESG de la fortune totale.....	4
Illustration 3: Répartition selon les catégories de placement et la notation ESG.....	5
Illustration 4: Répartition selon la notation ESG de MSCI.....	6
Illustration 5: Répartition selon les catégories d'obligations, d'actions et la notation ESG de MSCI.....	7
Illustration 6: Répartition selon l'intensité carbone	8
Illustration 7: Émissions de CO ₂ des immeubles en propriété directe	9

1. Introduction

1.1 Avant-propos

Consciente de ses responsabilités liées la gestion de fortune, la caisse de pension Schindler (ci-après la CP Schindler) suit très attentivement l'évolution dans le domaine du développement durable depuis plusieurs années. Le conseil de fondation a fixé des lignes directrices pour l'intégration des critères ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise) dans les décisions de placement. Les 17 objectifs de développement durable (ODD; Sustainable Development Goals, SDG) des Nations Unies (ONU) illustrés ci-dessous sont au cœur de cette démarche.

Le règlement de placement de la CP Schindler stipule désormais que les placements sont sélectionnés en tenant compte non seulement des aspects financiers, mais aussi des critères ESG. En outre, le dispositif ESG de la CP Schindler, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022, définit les principes ESG fondamentaux afin d'assurer à long terme la sécurité de la fortune et des rendements des placements des capitaux confiés à la CP Schindler. Dans le domaine environnemental, l'accent est mis sur les placements à faible intensité carbone afin de réduire les risques climatiques liés aux émissions de CO₂.

Illustration 1: Les 17 objectifs de développement durable de l'ONU



1.2 But du rapport

Avec ce premier rapport sur le développement durable, la CP Schindler rend compte de ses principales activités en lien avec les mesures décidées et tient compte de l'importance croissante de la thématique ESG et de l'intérêt grandissant qui lui est porté.

2. Fortune totale

2.1 Vue d'ensemble de la durabilité selon la notation MSCI

La CP Schindler a demandé à des spécialistes en développement durable de Credit Suisse (Suisse) SA d'analyser sa fortune totale au 30 septembre 2022 à l'aune des critères ESG. L'illustration ci-dessous présente la couverture ESG, pondérée en fonction du volume, de la fortune totale de la CP Schindler.

Illustration 2: Couverture ESG de la fortune totale

Couverture en % et en CHF mio. de la fortune totale		
Fortune totale	100%	2'186
Dont évalué		
- Solution ESG titres de CS	37.88%	828
- Intégration ESG placements alternatifs	18.34%	401
- Trajectoire de réduction des émissions de CO ₂ des immeubles en propriété directe	21.36%	467
Total évalué selon les critères ESG	77.58%	1'696
Dont pas évalué		
- Immeubles CH (indirects)	10.50%	230
- Placements traditionnels	9.20%	201
- Liquidités	1.29%	28
- Part restante des placements alternatifs	1.42%	31
Total non évalué selon les critères ESG	22.41%	490
TOTAL	100.0%	2'186

77,58%, soit CHF 1696 millions de la fortune totale, ont pu être évalués selon les critères ESG. Les 22,41% restants non évalués (CHF 490 millions) sont composés essentiellement des placements immobiliers indirects et des placements traditionnels non évalués.

98,69% (2021: 96,1%) des titres évalués sont conformes au standard de durabilité et 1,31% (2021: 3,9%) ne le sont pas. Dans le compartiment des placements alternatifs, les thématiques ESG ont partiellement pu être intégrées au processus décisionnel en matière de placements (voir ch. 5), et la trajectoire de réduction des émissions de CO₂ de la CP Schindler a été définie pour les immeubles en propriété directe (voir ch. 4).

Au total, la part du portefeuille de la CP Schindler non évaluée selon les critères ESG s'élève actuellement à 22,41% (CHF 490 millions).

L'illustration ci-dessous présente la répartition du portefeuille total selon les catégories de placement et la notation ESG:

Illustration 3: Répartition selon les catégories de placement et la notation ESG

(en % et en CHF mio.)

	AAA	AA	A	BBB	BB	B	CCC	Pas évalué	Total
Liquidités	0.01%	0.22%	0.12%	0.02%	0.00%	0.00%	0.00%	1.29%	1.66%
	0.25	4.74	2.69	0.47	0.00	0.00	0.00	28.15	36.31
Obligations en CHF	0.79%	2.82%	4.05%	0.67%	0.20%	0.16%	0.00%	4.66%	13.37%
	17.33	61.72	88.62	14.74	4.47	3.42	0.04	101.86	292.20
Obligations en monnaies étrangères	0.20%		0.29%						0.49%
	4.40		6.31						10.71
Obligations en monnaies étrangères (hedged)	0.22%	0.65%	0.78%	0.37%	0.18%	0.06%	0.01%	1.41%	3.69%
	4.90	14.21	17.02	7.99	4.04	1.36	0.27	30.86	80.65
Actions suisses	1.12%	5.28%	2.83%	0.39%	0.28%	0.01%	0.00%	0.26%	10.17%
	24.41	115.43	61.82	8.47	6.13	0.28	0.00	5.69	222.23
Actions étrangères	2.38%	4.33%	4.22%	2.48%	0.49%	0.20%	0.04%	2.21%	16.34%
	51.94	94.59	92.18	54.25	10.69	4.47	0.77	48.35	357.23
Placements immobiliers en Suisse	0.32%	0.22%	0.25%					32.05%	32.85%
	7.04	4.71	5.53					700.74	718.02
Placements immobiliers alternatifs à l'étranger								2.77%	2.77%
								60.49	60.49
Private equity								8.30%	8.30%
								181.43	181.43
Hedge Funds								1.52%	1.52%
								33.21	33.21
Insurance linked securities								1.54%	1.54%
								33.56	33.56
Infrastructures		0.01%	0.00%	0.16%	0.00%			3.21%	3.39%
		0.28	0.1	3.51	0.02			70.14	74.05
Obligations alternatives								2.38%	2.38%
								52.03	52.03
Autres / fonds Axa	0.13%	0.43%	0.36%	0.08%	0.03%	0.00%	0.00%	0.65%	1.68%
	2.81	9.5	7.83	1.75	0.55	0.07	0.01	14.3	36.83
Currency overlay								-0.13%	-0.13%
								-2.86	-2.86
Total	5.17%	13.96%	12.90%	4.17%	1.18%	0.44%	0.05%	62.12%	100.00%
	113.08	305.17	282.1	91.19	25.89	9.6	1.1	1357.94	2186.07

Il ressort aussi des évaluations que la part des placements évalués ayant la note AA (2021: A) selon le système de notation ESG¹ atteint déjà un niveau réjouissant. Cette évolution positive est due au fait que les gestionnaires de fortune ont été enjoint de privilégier les fonds conformes aux critères ESG.

¹ La notation ESG de MSCI mesure la capacité de résistance d'un portefeuille aux risques à long terme dans les domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance d'entreprise (ESG). Dérivée d'un score allant de 0 à 10, elle est mesurée sur une échelle de AAA à CCC (meilleure performance [«Leader»]: de AAA à AA / performance moyenne: de A à BB / performance la plus faible [«Laggard»]: de B à CCC).

Illustration 4: Répartition selon la notation ESG de MSCI

Portefeuille de titres

	30.09.2022	30.09.2021
Notation ESG	AA	A
Score ESG	8.18	7.06

Les actions et les obligations, qui représentent 44% (environ CHF 900 millions) de la fortune totale de la CP Schindler, ont été examinées à l'aune de critères relatifs à la protection de l'environnement, à la responsabilité sociale et à la gestion d'entreprise. La prise en compte de facteurs ESG dans ces deux groupes de placement se traduit par un score ESG combiné réjouissant de 8,18 (2021: 7,06). Cette bonne évaluation du portefeuille s'explique par la hausse de la part des placements ayant au moins la note A (12,90%) ou AA (13,96%).

(en % et en CHF mio.)

		en %	en mio.
AAA		5.17%	113.08
AA		13.96%	305.17
A		12.90%	282.10
BBB		4.17%	91.19
BB		1.18%	25.89
B		0.44%	9.60
CCC		0.05%	1.10
Pas évalué		62.12%	1'357.93
Total		100.00%	2'186.07

3. Titres

Lors de l'analyse et de la sélection des placements directs et des placements collectifs, la CP Schindler combine les approches best-in-class, controversée et exclusion. Elle publie les principaux résultats obtenus dans le présent rapport.

3.1 Investissements selon la notation ESG de MSCI et l'approche best-in-class

L'approche best-in-class consiste, sur la base d'une comparaison avec les concurrents opérant dans la même branche, à répartir les entreprises dans différentes catégories en fonction de leur performance ESG. Ces notations sont comparables à celles qui mesurent la solvabilité des émetteurs d'obligations (AAA: notation ESG la plus élevée; CCC: notation ESG la plus faible). Le portefeuille de la CP Schindler est essentiellement investi dans des entreprises présentant une notation A ou plus élevée (voir illustration 4).

D'une année à l'autre, la part des actions et des obligations non conformes aux critères de durabilité de la CP Schindler selon la présente analyse a diminué pour s'inscrire à 0,63% au 30 septembre 2022, contre 1,9% une année auparavant.

Certains fonds n'ont pas pu être classés selon les critères ESG, faute de notations ESG officielles correspondantes.

Illustration 5: Répartition selon les catégories d'obligations, d'actions et la notation ESG de MSCI

(En % et en CHF Mio.)

	AAA	AA	A	BBB	BB	B	CCC	Pas évalué	Total
Obligations en CHF	1.80%	6.42%	9.22%	1.53%	0.46%	0.36%	0.00%	10.59%	30.39%
	17.33	61.72	88.62	14.74	4.47	3.42	0.04	101.86	292.20
Obligations en monnaies étrangères	0.46%		0.66%						1.11%
	4.40		6.31						10.71
Obligations en monnaies étrangères (hedged)	0.51%	1.48%	1.77%	0.83%	0.42%	0.14%	0.03%	3.21%	8.39%
	4.90	14.21	17.02	7.99	4.04	1.36	0.27	30.86	80.65
Actions suisses	2.54%	12.00%	6.43%	0.88%	0.64%	0.03%	0.00%	0.59%	23.11%
	24.41	115.43	61.82	8.47	6.13	0.28	0.00	5.69	222.23
Actions étrangères	4.82%	8.86%	8.51%	4.89%	0.98%	0.36%	0.08%	3.95%	32.44%
	46.35	85.15	81.78	47.02	9.44	3.44	0.77	37.94	311.90

Au total, 13,11% du portefeuille d'actions sont investis dans des entreprises « Leader » (AAA-AA), et seulement 0,25% dans des entreprises « Laggard » (retardataires ; B-CCC) en matière de durabilité. Dans le portefeuille d'obligations, 4,68% des entreprises font partie de la catégorie « Leader » et 0,23%, de la catégorie « Laggard ».

3.2 Exclusions et controverses

La CP Schindler exclut de son univers de placement toutes les entreprises qui tirent une partie de leurs revenus d'activités en lien avec des armes controversées (y c. bombes à sous-munitions, mines antipersonnel et armes ABC) ou qui violent les droits de l'homme. Sont également exclues les entreprises dont plus de 30% du chiffre d'affaires est réalisé dans le charbon thermique (y c. extraction de charbon et production d'énergie à partir du charbon) et celles dont plus de 5% du chiffre d'affaires proviennent d'armes conventionnelles, de l'énergie nucléaire, du tabac, de la pornographie et des jeux de hasard. Ces critères d'exclusion s'appliquent aux titres individuels et, dans la mesure du possible, aux placements collectifs. Les sociétés impliquées dans des controverses graves peuvent également être exclues. Enfin, la

CP Schindler tient aussi compte de la liste d'exclusion de l'Association suisse pour des placements de capitaux responsables (ASIR).

3.4 Intensité carbone

Afin de contenir l'élévation de la température de la planète, les parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sont convenues en 2015 à Paris de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius par rapport à l'ère préindustrielle. La Suisse, qui a aussi signé cet accord, s'est engagée dans le cadre de sa stratégie énergétique 2050 pour un approvisionnement énergétique à long terme à atteindre l'objectif de la neutralité carbone (zéro émission nette).

Consciente des enjeux de ces initiatives, la CP Schindler s'intéresse également aux risques climatiques, car ceux-ci peuvent influencer la valeur des placements. Ainsi, elle a aussi fait calculer l'intensité carbone de son portefeuille d'actions et d'obligations sur la base de la présente analyse.

L'intensité carbone pondérée des placements en titres, c'est-à-dire l'exposition du portefeuille aux entreprises à très forte intensité carbone (tonnes CO₂e / CHF mio. chiffre d'affaires), a diminué d'une année à l'autre, passant de 135,8 tonnes à 112,41 tonnes. Cette réduction est due principalement à l'exclusion active du segment du charbon.

Illustration 6: Répartition selon l'intensité carbone²

(en % et en CHF mio.)

		en %	en mio.
Très faible		15.44%	148.42
Faible		34.47%	331.43
Moyenne		27.26%	262.16
Élevée		2.26%	21.73
Très élevée		1.74%	16.71
Pas évaluée		18.84%	181.13
Total		100.00%	961.59
Intensité carbone moyenne (en tonnes)		Moyenne	120.49

² En tonnes d'équivalents CO₂ (CO₂e) par USD mio. de chiffre d'affaires: de 0 à <15 = très faible; de 15 à <70 = faible; de 70 à <250 = moyenne; de 250 à <525 = élevée; >525 = très élevée

4. Immeubles

4.1 Impact climatique des immeubles en propriété directe

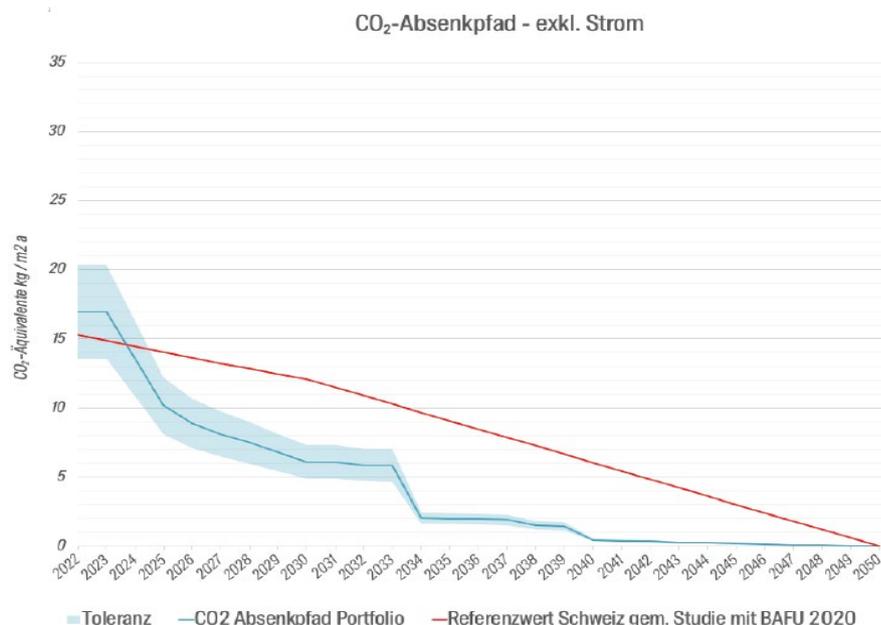
La nécessité de réduire les émissions de CO₂ de ses immeubles en propriété directe est une évidence pour la CP Schindler. En 2022, une part importante des émissions de CO₂ du portefeuille d'immeubles est imputable aux installations de chauffage et de production d'eau. Environ 94% de l'énergie consommée pour produire de la chaleur est d'origine fossile. Les émissions de CO₂ relatives, c'est-à-dire les émissions de CO₂ par mètre carré de surface de référence énergétique (SRE), s'élèvent à 18,9 kg, soit une valeur supérieure de quelque 20% à la moyenne des investisseurs institutionnels en Suisse (15,2 kg/m²).

Chiffres clés climatiques des immeubles en propriété directe

Part chauffage à combustible fossile / Ø Suisse	94% / 60%
Émissions rel. CO ₂ e chauffage et eau chaude (kg CO ₂ e/m ²)/Ø Suisse	18.9 / 15.2

La CP Schindler a intégré des mesures d'assainissement énergétique dans son portefeuille afin d'atteindre d'ici à 2040 au plus tard l'objectif de zéro émission nette pour ses 26 immeubles détenus en propriété directe. Sur la base des premières analyses effectuées, elle a défini la trajectoire de réduction des émissions de CO₂ ci-dessous. La part des installations de chauffage au mazout ou au gaz sera progressivement diminuée au profit de pompes à chaleur ou de systèmes de chauffage à distance, conformément au plan d'investissement.

Illustration 7: Émissions de CO₂ des immeubles en propriété directe



Dès 2009, la CP Schindler a pris dans le cadre de ses projets d'assainissement et de construction des mesures afin de réduire les émissions de CO₂. Elle a d'ores et déjà prévu d'autres mesures dans ce domaine.

Projets réalisés, en cours ou prévus:

Immeuble	Année	Projet
Am Suteracher, Zurich	2009	Installation solaire pour la production d'eau chaude
Avenue du Galicien, Prilly	2012	Installation solaire pour la production d'eau chaude
Fratello & Sorella, Emmen	2016	Standard Minergie Chauffage avec pompe à chaleur (eau souterraine)
	2022	Installation photovoltaïque exploitée depuis l'automne 2022
Moosaic, Emmen	2020	Standard Minergie, y c. installation photovoltaïque Chauffage avec pompe à chaleur (eau souterraine)
Divers immeubles	2022	Planification de trois installations photovoltaïques à Aigle, Zurich et Lucerne
Schindler Areal, Schlieren	2024 - 2027	Standard Minergie-P Chauffage avec sondes géothermiques Installation photovoltaïque

4.2 Placements immobiliers indirects

Les fondations de placement et les fonds de placement immobiliers d'une valeur de CHF 230 mio., soit environ 10,5% de la fortune totale, pourraient être évalués (par le global custodian) selon le GRESB³ ou un benchmark similaire. Cette évaluation ESG n'est toutefois pas encore disponible, faute de données correspondantes.

5. Placements alternatifs

Les exigences de la CP Schindler à l'égard des gestionnaires de fortune externes s'appuient sur les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (UN PRI). Ainsi, la CP Schindler exige en particulier que

- les gestionnaires du fonds aient signé les UN PRI et que
- les critères ESG fassent partie intégrante du processus de placement.

Lors des appels d'offres, la CP Schindler privilégie les gestionnaires ou les produits qui répondent le mieux à ces exigences. Les gestionnaires externes en place ont fait l'objet d'une analyse correspondante.

Sélection des gestionnaires de fortune - Placements alternatifs

Total placements alternatifs en mio. / part en % au volume total	435 mio.	20%
Nombre de signataires UN PRI / nombre total de gestionnaires de fortune		17 / 22
Nombre de signataires UN PRI en mio. / part en % au volume total	401 mio.	18%

³ Global ESG Benchmark for Real Estate

20% de la fortune gérée par la CP Schindler sont des placements alternatifs. Ceux-ci sont répartis entre 22 gestionnaires externes, dont 17 ont signé les UN PRI. Dans l'ensemble, ces 17 gestionnaires ont obtenu la note maximale A+ selon l'évaluation du respect des PRI. Les cinq gestionnaires qui n'ont pas signé les UN PRI gèrent principalement des fonds plus anciens qui se trouvent en phase de remboursement.

6. Engagement

6.1 Exercice des droits de vote des actionnaires

La CP Schindler exerce systématiquement ses droits de vote en Suisse dans l'intérêt des assurés, conformément à son devoir fiduciaire. À cet effet, elle se fonde sur les directives, les analyses et les recommandations du conseiller en droits de vote Inrate SA.

7. Conclusions et autres mesures

La CP Schindler tient largement compte dans sa politique de placement des aspects liés au climat et à la durabilité, comme en témoigne le présent rapport sur le développement durable. Les critères de durabilité font partie intégrante du processus de placement et de la gestion des risques. En l'espace d'une année, la notation ESG des placements traditionnels a pu être considérablement améliorée.

La CP Schindler entend suivre en permanence l'évolution dans le domaine de la durabilité et engagera toutes les mesures correspondantes nécessaires. Pour 2023, elle s'est fixé les objectifs suivants:

- Analyse des résultats et intégration ESG du nouveau fonds en actions Finreon: l'investissement dans ce fonds, qui présente une exposition carbone négative, permettra de réduire encore l'empreinte CO₂ de la CP Schindler.
- Intégration des évaluations ESG dans les placements immobiliers indirects
- Augmentation de la part des placements traditionnels avec notation ESG
- Mise en œuvre rigoureuse de la trajectoire de réduction des émissions de CO₂ de la CP Schindler

8. Partenaires

Afin d'assumer pleinement et avec succès ses responsabilités dans le domaine du développement durable, la CP Schindler collabore avec Swiss Sustainable Finance.

Swiss Sustainable Finance

Depuis l'automne 2022, la CP Schindler est membre de Swiss Sustainable Finance. Cette association créée en 2014 a pour objectif de promouvoir la durabilité sur le marché financier helvétique et à positionner la Suisse en tant que centre mondial de la finance durable. Elle compte quelque 170 membres et partenaires de réseau, dont des prestataires de services financiers, des investisseurs, des universités, des hautes écoles et des administrations.

Le présent rapport a été approuvé par le conseil de fondation lors de sa séance du 24 novembre 2022.